

FICHE DE POSTE

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

En poste lors de l'actualisation de la fiche
Catégorie : C

POLICE MUNICIPALE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE : Poste de police de Mauguio et Carnon

FILIERE

Administrative Technique Culturelle Sportive Animation Sociale Police

CATEGORIE

→

C

CADRE D'EMPLOIS

→

Adjoint technique

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Sans encadrement

Avec encadrement

Nombre d'agents encadrés :

TEMPS DE TRAVAIL

Horaire indiciaire

Temps complet

90 %

80 %

50 %

Du lundi au dimanche de 8h à 21h

MISSIONS

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement gênant, en zones bleues, payant, ... ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance à Mauguio et à Carnon.
- Relever les contraventions au règlement sanitaire départemental (RSD), au code de l'environnement et à la propreté des espaces publics.
- Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.
- Visionner les écrans de vidéoprotection du Centre de Protection Urbain (CPU) de Mauguio et celui de Carnon, effectuer des recherches à la demande des autorités judiciaires.
- Accueil du public

ACTIVITES PRINCIPALES

- 1. Surveiller, constater et relever les infractions par procès-verbal relatives à l'arrêt, au stationnement et au stationnement payant à Mauguio et à Carnon :**
 - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
 - Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, notamment du stationnement gênant, de la zone bleue et du stationnement payant, du code des assurances, du règlement sanitaire départementale et du code de l'environnement, ainsi que toutes les infractions liées aux dépôts sauvages ;
 - Alerter d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre publics sur les voies publiques ;
 - Signaler la nécessité d'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement, notamment en stationnement abusif
 - Relever une infraction, la qualifier et établir des procès-verbaux
 - Saisir les données informatiques relatives aux amendes forfaitaires
 - Rédiger des mains courantes, des comptes rendus, des rapports d'activité et de surveillance
- 2. Assurez la prévention et la sécurité aux abords des équipements et lieux publics :**
 - Sécuriser les entrées et les sorties des écoles de la commune
 - Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus aux abords d'un équipement ou d'un lieu public
 - Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents
 - Transmettre des informations par radio
 - Secourir les individus en cas de besoin et assurer la protection des personnes
- 3. Visionnage des caméras de vidéoprotection :**
 - Assurer la sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéoprotection.
 - Visionner et exploiter les informations en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.
 - Effectuer des recherches à la demande des autorités judiciaires.
 - Gestion des bornes pilotées par le Centre de Protection Urbain ainsi que toutes les solutions connectées : niveau cours d'eau, alerte dépôts sauvages....

ACTIVITES OCCASIONNELLES

- 4. Capture des animaux errants**
- 5. Participer au bon déroulement des manifestations publiques**
- 6. Accueil du public en cas de besoin**
 - Accueil physique et téléphonique du public.

PARTENAIRES DE TRAVAIL

- ✓ Responsables hiérarchiques, policiers municipaux, service de la collectivité.
- ✓ Partenaires locaux (Gendarmerie, Pompiers, Polices municipales des villes avoisinantes, Commerçants, Entreprises...)

CONNAISSANCES/COMPETENCES ET QUALITÉS REQUISES

COMPETENCES ET QUALITÉS REQUISES

- ✓ Assermenté au stationnement
- ✓ Esprit d'équipe, sens du contact, des relations humaines.
- ✓ Rigueur, qualité d'écoute et de discrétion
- ✓ Sens du service public, devoir de réserve
- ✓ Diplomatie
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Word/Excel).
- ✓ Ponctuel
- ✓ Disponible
- ✓ Maîtrise de soi
- ✓ Gestion des conflits

PARTICULARITES / CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

- ✓ Ne peut porter aucune arme.
- ✓ Capacité physique
- ✓ Port uniforme
- ✓ Déplacements réguliers à pied et à VTT
- ✓ Travail en équipe par tous les temps sur la voie publique.
- ✓ Travail sur poste informatique.
- ✓ Horaires avec amplitude variable : soirées, weekends, jours fériés.
- ✓ Permis B

								E.P.I. spécifiques
Vêtement de travail	Casque	Lunette / visière	Protections auditives	Protections respiratoires	Gants	Harnais	Chaussures	Autres
X	?	?	?	?	?	?	?	Gilet pare balles